

■ STRUCTURE (CLASSEMENT) DE LA BIBLIOGRAPHIE :

Système Harvard (alphabétique) : par ordre alphabétique des noms d'auteur, sans numérotation. Les références sont appelées dans le texte par l'auteur et la date de publication, par ex. (KUNTZ, 1984).

Système Vancouver (numérique) : par ordre d'apparition dans le texte, avec numérotation. Une référence citée plusieurs fois garde la même numérotation. Souvent adopté dans les revues de langue anglaise.

Système mixte : par ordre alphabétique, avec numérotation. Les références sont appelées dans le texte par leur numéro. Souvent adopté dans les revues de langue française.

■ NOTES BIBLIOGRAPHIQUES :

Une citation dans le texte est référencée dans une note bibliographique de bas de page. Les éléments décrits plus haut y sont repris, mais il n'est pas nécessaire d'inverser le prénom et le nom des auteurs.

Dans le cas d'un document cité à plusieurs reprises, il est inutile de rédiger plusieurs fois la référence complète.

☞ Pour faire référence à un document cité dans la note immédiatement précédente, on utilise la mention **ibid.** (= *ibidem*, « ici même ») pour le même passage du même document, et **id.** (= *idem*, « la même chose ») pour un passage différent du même document :

(1) PROTASSOV, Konstantin. *Analyse statistique des données expérimentales*. Grenoble, EDP sciences, 2002, p. 71

(2) *ibid.*

(3) *id.* p. 125.

☞ Si la référence a déjà été citée mais plusieurs pages auparavant, ou bien si d'autres notes ont été insérées depuis, on rappelle le nom de l'auteur suivi de la mention **op. cit.** (= *opere citato*, « œuvre citée ») :

(1) René VÉZINA. *L'hydrogène*. Québec sciences, 1990, vol. 8, n° 3, p. 30-39.

(2) Gérald MENGOTTI, Youssfi EL HASSAN (dir.). *Théorie de Bergman sur la boule minimale et fonctions delta indice alpha beta - harmoniques*. 119 p.

Thèse de doctorat, sciences. Marseille : Université Aix-Marseille 1, 1998.

(3) R. VÉZINA. *op. cit.*

Loc. cit. (= *loco citato*, « à l'endroit cité ») est aussi utilisable.

Enfin, pour faciliter la lecture, il est souhaitable que les notes figurent sur la même page que le numéro qui les appelle. On évitera donc de regrouper les notes en fin de développement ou de chapitre.

De même, il est préférable d'éviter les notes non exclusivement bibliographiques.

Autres locutions latines courantes :

Confer / cf (= « comparez, rapprochez ») : pour se référer à un autre document.

Infra (= « ci-dessous ») : renvoie à un passage qui se trouve plus loin dans le texte.

Supra (= « ci-dessus ») : renvoie à un passage qui se trouve avant dans le texte.

● Rédaction et classement des références bibliographiques

La présentation écrite d'un travail de recherche comprend la rédaction d'une bibliographie. C'est la partie du mémoire, de la thèse, dans laquelle l'auteur cite les sources qui ont étayé sa réflexion.

Rappelons ici qu'une citation mal rédigée peut être considérée comme nulle lors de l'évaluation du travail de recherche. Ce principe concerne tous les types de documents, imprimés comme électroniques. La bibliographie mérite donc une attention particulière.

☞ Contact, Conseils :

Frédéric Pirault, SCD, formation des usagers
05 55 45 73 94 - frederic.pirault@unilim.fr

☞ Ressources utiles :

NADJI F., BOUDIA D. *Guide de gestion des références bibliographiques : rédaction et citation* [en ligne]. Villeurbanne : Doc'INSA, 2001. Disponible sur : <<http://docinsa.insa-lyon.fr/refbibli/index.php>> (consulté le 30.09.2005)

CHASSE Dominique, WHITNEY Greg. *Guide de rédaction des références bibliographiques*. Montréal : Éd. de l'École polytechnique, 1997, 178 p.

Normes AFNOR Z 44-005 (textes imprimés et brevets) et Z 44-005-2 (documents électroniques).

☞ Éléments de base :

1. Présence des informations essentielles qui permettent l'identification précise et univoque d'un document (titre, auteur, éditeur, date et lieu d'édition, etc).

2. Respect de l'ordre de présentation des informations établi par la norme.

3. Présentation et style homogènes d'une référence à l'autre, en particulier pour un même type de document.

4. Pour la rédaction d'une bibliographie, choix d'une présentation qui regroupe les références de manière structurée (voir plus loin les différents types de classement).

■ PRESENTATION DES REFERENCES SELON LE TYPE DE DOCUMENT :

1. Ouvrage complet

AUTEUR. *Titre complet*. Tome/volume. Mention d'édition. Lieu d'édition : éditeur commercial, date d'édition. Nombre de pages. (Titre de la collection, Numéro dans la collection)

Exemple :

PROTASSOV, Konstantin. *Analyse statistique des données expérimentales*. Grenoble, EDP sciences, 2002. 148 p. (Grenoble sciences)

☞ Sources d'information :

Les données à collecter se trouvent généralement sur la page de titre du document (après la couverture). Pour les dates de publication, se référer à l'« achevé d'imprimer » ou au dépôt légal. Attention, la date qui nous importe est celle de la publication du document dans la version qui a été utilisée, et non celle de première publication (éviter les dates de copyright).

☞ S'il manque des éléments :

Pas d'éditeur : remplacer le nom de l'éditeur par [s.n.] entre crochets (= *sine nomine*)
Pas de lieu d'édition : s'il est totalement inconnu, le remplacer par [s.l.] (= *sine loco*). Pas de date [s.d.]. (si l'élément manquant est connu par ailleurs, il peut figurer entre crochets).

Exemple (thèses non publiées. Voir ci-dessous, partie 4.) :

FRICHOT Benoît, DUCHARME Gilles (dir.). *Optimalité asymptotique et à distance finie de tests d'ajustement*. [s.l.] : [s.n.], 2000. 158 p.
Thèse de doctorat, mathématiques appliquées. Montpellier : Université Montpellier 2, 2000.

2. Chapitre d'ouvrage

AUTEUR. *Titre du chapitre*. In Titre de l'ouvrage. Lieu d'édition : Éditeur, date d'édition, pages de début et de fin.

Exemple :

DEMENGEL Françoise, DEMENGEL Gilbert. *Espaces de Banach réflexifs*. In Convexité dans les espaces fonctionnels : théorie et illustration par les exemples. Paris : Ellipses Marketing, 2004, p. 140-141.

3. Article de périodique :

AUTEUR. *Titre de l'article*. Titre du périodique, année de publication, volume, numéro, pages de début et de fin.

Exemple :

VÉZINA, René. *L'hydrogène*. Québec sciences, 1990, vol. 8, n° 3, p. 30-39.

☞ En cas d'auteurs multiples (plus de trois) :

Préciser le premier ou les trois premiers auteurs suivis de la mention [et al.] entre crochets et en italiques. Cette mention est comprise dans toutes les langues :

DOUGLAS Craig C, HAASE Gundolf, ISKANDARINI Mohamed [et al.]. *Special solution strategies inside a spectral element ocean model*. Mathematical models and methods in applied sciences, vol. 13, n°3, mars 2003, p. 309-322.

4. Thèse, mémoire de recherche, rapport, etc. :

Ces documents ne sont pas édités ni disponibles dans le commerce. On a vu (cf. supra, « s'il manque des éléments ») comment signaler l'absence de nom et de lieu d'édition. Cette absence est compensée par une « note » additive, dite note de thèse, qui fournit les indications nécessaires. Il est d'ailleurs possible de faire l'économie de la mention « [s.l.] : [s.n.] » :

AUTEUR, DIRECTEUR. *Titre de la thèse*. Nombre de pages.
Discipline. Lieu de soutenance : Université de soutenance, année de soutenance.

Exemple :

MENGOTTI Gérald, EL HASSAN Youssfi (dir.). *Théorie de Bergman sur la boule minimale et fonctions delta indice alpha beta - harmoniques*. 119 p.
Thèse de doctorat, sciences. Marseille : Université Aix-Marseille 1, 1998.

5. Actes de congrès, colloque, conférence :

NOM DU CONGRES (N°, année, lieu). *Titre du congrès*. Lieu d'édition : éditeur commercial, date de publication. Nombre de pages.

Exemple :

JOURNEES DE L'HYDRAULIQUE (28, 2004, Paris). *L'eau et le monde vivant : 28èmes journées de l'hydraulique, congrès de la Société hydrotechnique de France, Paris, 12 et 13 octobre 2004*. Paris : Société hydrotechnique de France, 2004. 200 p.

6. Site internet :

AUTEUR (ou ORGANISME). *Titre de la page consultée* [en ligne]. Lieu d'édition : éditeur (ou organisme), année de création. Disponible sur : <URL>. (date de consultation)

Exemple :

BEYCHOK, Milton. *Joule-Thomson Effect* [en ligne]. [S.l.] Citizendium, 2009. Disponible sur : <http://en.citizendium.org/wiki/Joule-Thomson_effect> (consulté le 20.09.2010)